

Madame La Maire de Pau

Objet : Demande de lancement d'appel d'offres

Pour aménager les halles, sans déménagement total

Madame La Maire,

Votre mission serait-elle de « tuer » les Halles au détriment de tous ses commerçants, Halles et alentours ? On est en droit de se poser la question. A peine aviez-vous autorisé les « camelots » à revenir aux Halles que vous annonciez ce jeudi dernier un oukase : « **le déménagement de tous les commerçants pendant les futurs travaux de réhabilitation des Halles sera effectif dès 2013** », soit quelques mois avant les prochaines élections municipales alors que vous n'êtes même pas sûre d'être réélue. Vous ne pouvez donc donner aucune garantie aux commerçants alors que certains y ont investi une grande partie de leurs biens et s'y sont engagés pour 20 ans ou plus. Vous, vous ne ferez peut-être à la Mairie qu'un passage de 6 ans en touriste, sans même avoir à prendre un seul engagement personnel concernant les conséquences de vos décisions. Mais on peut vous rappeler que l'article 121-3 du Code Pénal peut s'étendre à la mise en danger délibérée de ruine. Les commerçants ne pourraient-ils pas prendre cette voie pour demander des comptes ?

Quelles garanties pourriez-vous donner aux commerçants ? Vous prévoyez des travaux aux budgets démesurés par rapport au volume des Halles. 25 à 30 ME de travaux alors que l'activité des Halles ne produit que 20 000 E de recettes municipales par mois et avec 50 % de frais il ne reste que 10 000 E par mois pour amortir les travaux.

Il faut ainsi 2 à 3 siècles pour amortir vos budgets!

Pourriez-vous nous dire comment vous justifiez cette énormité ? Mais votre équipe est habituée aux énormités. Ainsi votre adjoint, chargé des Bus, la semaine dernière spécifie dans le numéro spécial du Point consacré à Pau, que les bus de la Ville ne sont utilisés que par 4% de la population (!?), soit 6 000 personnes. A ce prix la Ville pourrait payer chaque année une voiture à chacune de ces 6 000 personnes. Et votre adjoint précise, le bougre, qu'il vise 8%, soit une voiture payée tous les 2 ans à chaque utilisateur. Votre équipe nage dans les énormités. Elle a même prévu 56 ME pour aménager une ligne de bus de 6 KM. Le prix d'une autoroute ! C'est la transpyrénéenne dans PAU. Pas besoin de Portes pour accéder aux Pyrénées. Il suffit d'aller de l'Hôpital à la Gare.

De même vous proposez un budget de 3 à 4 ME pour installer les commerçants à Verdun pendant 18 mois. Vous avez compté ? Cela fait du 200 à 250 000 Euros par mois. A 9 Euros par m² par mois de location, cela fait 20 000 M², soit une surface de 8 terrains de rugby pour 150 commerçants, **soit la surface de 8 Hypermarchés AUCHAN, toujours pour 150 commerçants** qui utilisent aujourd'hui à peine 2 000 M². Effrayant d'énormités ! A ce prix là vous pouvez payer à chaque commerçant 2 années sabbatiques en Tunisie avec MAM comme animatrice.

Des travaux hors normes et des frais hors-normes ! Comment pouvez-vous garantir un loyer normal aux commerçants ?

Et dans ce contexte, vous proposez aux commerçants un débat le 11 mars prochain, non pas sur le projet, qui n'est ni écrit de façon détaillée, ni voté, mais un débat sur le calendrier précis de ce projet ! Madame La Maire vous ne pouvez que vous convaincre de la drôlerie de votre proposition. Les « drôlesses » sont vraiment partout !

Je ne suis plus le seul à m'opposer fortement à ce projet de déménagement. Dans votre stand d'information je n'ai pas trouvé un seul de vos élus se déclarant compétent pour détailler les raisons pour lesquelles il faut déménager les commerçants à Verdun. Votre adjoint à l'urbanisme n'a même pas daigné répondre de façon précise à mes observations. Il faut dire qu'il ne semble pas faire la différence entre cantinières et ouvrières et qu'il a du mal à situer la zone de cantonnement d'un chantier. Peut-être la met-il dans les urnes des cantonales ?

Un centre commercial de 100 000 M2 ?

Madame la Maire, ce débat est grave. Tout montre qu'avec votre équipe vous avez des intérêts particuliers à transformer les Halles de façon profonde. Mais les budgets que vous présentez, votre obsession du déménagement, montrent qu'il ne s'agit plus de Halles : 2 à 3 siècles pour amortir, 7 000 E le M2 (les Champs Elysées). Vous savez que le projet que vous défendez est un excellent tremplin pour faire un grand centre commercial urbain de 100 000 M2. Ce budget que vous proposez s'inscrit parfaitement dans un tel schéma de développement. Seul un tel centre permettrait de rentabiliser un tel projet. Madame le Maire vous n'avez pas le droit d'induire en erreur, vos concitoyens. Si c'est cela le vrai projet, vous devez le dire et l'annoncer clairement et fortement.

Lancer un appel d'offres pour aménager sans déménagement total

Mais en vous espérant dans une démarche transparente, nous attendons de vous ne nous décrire de façon détaillée les améliorations à apporter au Carreau des Producteurs, au Hall des Commerçants, en termes de résultats attendus. Quelles réparations sont nécessaires ? Quels aménagements sont nécessaires ? Nous vous demandons ensuite de lancer un appel d'offre pour réaliser ces réparations, ces aménagements en mentionnant les contraintes : pas de déménagement et sécurité du public entre autres.

Si personne ne répond de façon crédible, on en tirera la conclusion et la démonstration sera faite qu'il faut déménager les commerçants. Mais si vous n'entrez pas cette démarche, il est possible que l'article 121-3 du Code Pénal s'applique alors à votre action.

Madame La Maire, il suffit donc de commencer par le début. Lancer un appel d'offre, mentionnant les besoins et les contraintes. Ne vous opposez pas à cette demande d'appel d'offres. Quelles raisons pourriez-vous avancer pour refuser de lancer cet appel d'offres ?

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Madame La Maire, l'expression de mes salutations respectueuses.

Bernard Salsé